



QUALITÉ DE L'AIR DANS L'EST DE MONTRÉAL

Soirée d'information et d'échanges

Centre récréatif Édouard-Rivet

11 111, rue Notre-Dame Est

28 août 2019

Compte rendu

Objectifs de la rencontre :

- Transmettre des informations aux citoyens
- Améliorer la compréhension de cet enjeu
- Offrir un espace de discussion
- Identifier des pistes d'action

Déroulement de la soirée :

18 h 30 : Mot de bienvenue

18 h 33 : Mot d'ouverture – Caroline Bourgeois, mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointes-aux-Trembles et responsable de l'est à la Ville de Montréal

18 h 37 : Explications du déroulement de la soirée

18 h 40 : Présentation du Service de l'environnement de la Ville de Montréal

18 h 55 : Présentation de la Direction régionale de la santé publique de Montréal

19 h 25 : Période de questions sur les présentations (questions de compréhension)

19 h 40 : Ateliers en petits groupes (échanges en groupes de 10 à 12 personnes)

20 h 30 : Retour en grand groupe (un représentant par table)

21 h : Conclusion de la soirée

21 h 03 : Mot de la fin – Jean-François Parenteau, responsable de l'environnement à la Ville de Montréal

21 h 07 : Fin de la soirée

La rencontre devait commencer à 18h30, mais elle a débuté avec quelques minutes de retard à cause d'une panne d'électricité.

Mention des élus présents :

- Jean-François Parenteau, maire de Verdun
- Caroline Bourgeois, mairesse de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Pierre Lessard-Blais, maire de l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Robert Coutu, maire de Montréal-Est

- Laurence Lavigne Lalonde, conseillère de ville, district de Maisonneuve–Longue-Pointe dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Suzie Miron, conseillère de ville, district de Tétreaultville dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Lisa Christensen, conseillère dans Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Nathalie Pierre Antoine, conseillère dans Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Suzanne Décarie, conseillère dans Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mario Beaulieu, chef du Bloc Québécois

Présentation des participants à la table :

- Monsieur Jamil Jimmy Dib, chef de division par intérim, Division du contrôle des rejets industriels et suivi du milieu aquatique, Service de l'environnement
- Monsieur David Kaiser, Responsable médical, Direction régionale de la santé publique de Montréal (DRSP)
- Monsieur Fabrice Godefroy, Chef de section - Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA), Division du contrôle des rejets industriels et suivi du milieu aquatique, Service de l'environnement
- Dr Sidonie Pénicaud, Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, DRSP

On invite madame Caroline Bourgeois, mairesse de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à prendre la parole. Elle présente la vision de la Ville de Montréal pour l'Est.

PRÉSENTATIONS

La première présentation sera celle sur la qualité de l'air à Montréal, préparée par le Service de l'environnement de Montréal.

Cette présentation est effectuée par Monsieur Fabrice Godefroy.

Il y a 3 stations dans l'est de Montréal qui appartiennent à la Ville pour prendre les mesures sur la qualité de l'air.

- La station 55 à Rivière-des-Prairies
- La station 6 à Anjou
- La station 3 - St-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles

Pour avoir de l'information sur la qualité de l'air, on peut consulter le site www.rsqa.qc.ca en tout temps.

Le nouveau règlement concernant le chauffage au bois (19 arrondissements) a une tendance positive pour améliorer la qualité de l'air, particulièrement concernant les particules fines. Celle-ci reste à confirmer lors du prochain hiver.

Il est possible pour les citoyens de faire une visite de la station de mesure Saint-Jean-Baptiste.

La deuxième présentation sera celle sur la pollution de l'air et ses effets sur la santé.

Les principales causes de la pollution de l'air extérieur qui ont des effets sur la santé sont le transport (principalement le transport routier), les industries, le chauffage des maisons, etc... La qualité de l'air à l'intérieur de nos maisons (ex. fumée de cigarette, animaux de compagnie (poils), tapis, particules de poussière) peut aussi avoir des effets sur la santé.

Les maladies pulmonaires, telles que l'irritation des voies respiratoires, les crises d'asthme et le cancer du poumon, de même que les maladies du cœur, peuvent être causées par la pollution de l'air. Les effets sur la santé dépendent des niveaux de polluants et de combien de temps on y est exposé.

Les solutions efficaces incluent de réduire l'utilisation de l'auto, d'améliorer le transport en commun, améliorer l'aménagement du territoire, continuer à diminuer les émissions provenant des industries, changement de comportement de la part des citoyens, la gestion des déchets

LA PAROLE EST AUX CITOYENS - PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Le règlement actuel sur la qualité de l'air est gelé depuis 2001. Ce règlement appartient à la Communauté métropolitaine de Montréal. Avez-vous l'intention de modifier ce règlement (particulièrement pour l'entreprise CCR)?

M. Dib - Des rencontres avec la CMM seront prévues cet automne afin de discuter de ce règlement.

2. Il y a beaucoup de particules fines aux abords de la rue Notre-Dame et de l'autoroute 25. De plus, il y a une forte augmentation des activités portuaires et l'augmentation du camionnage est très importante. Comment peut-on concilier les activités portuaires et la diminution des particules fines?

M. Kaiser - Une partie de la réponse concernant le port, le camionnage et les industries est en lien avec l'aménagement du territoire dans l'Est. Qu'est-ce que les citoyens veulent pour les 5-10 prochaines années? Des éléments de réponse seront inclus dans la mise à jour des études en cours.

3. Comment décide-t-on de mettre les stations pour mesurer la qualité de l'air. Moi, j'habite au bout de l'île et on reçoit les polluants de Repentigny, Varennes. Comment on décide d'installer des stations?

Les stations sont installées selon les critères du Réseau de Surveillance National de la Pollution Atmosphérique (RNSPA) d'Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC).

4. Quelles mesures sont prises pour les compagnies fautives ?

Les mesures prises sont dissuasives. Des avis sont émis aux usines. Dans le cas des poursuites, les délais de traitement peuvent être longs. Pour ce qui est des montants des poursuites, il faut que le montant soit satisfaisant. En d'autres termes, il faut que ça coûte moins cher d'installer quelque chose pour améliorer la situation que de payer une amende suite à une infraction.

5. J'habite près de l'autoroute 25 et la pointe du port de Montréal. Il n'y a aucune station. Il y a une augmentation considérable du camionnage et il y a la réfection du tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine qui arrive bientôt. Bref, il y a urgence d'agir.

Une demande a été faite par la Ville de Montréal à la DRSP afin d'évaluer la pertinence de l'ajout de stations de mesure. Le travail s'amorce avec nos équipes dans les prochaines semaines.

Mais il n'est pas nécessaire d'avoir des stations partout pour pouvoir prédire la qualité de l'air sur l'île de Montréal. Les méthodes scientifiques ont beaucoup évolué et nous pouvons maintenant estimer ou prédire les niveaux de plusieurs polluants partout à Montréal en utilisant les données des stations de mesure.

Les données des recherches scientifiques sont souvent seulement disponibles dans des articles scientifiques. La DRSP travaillera dans la prochaine année afin de les rendre disponibles aux citoyens.

6. Je pédale de la station de métro Honoré-Beaugrand jusqu'à Papineau et il y a beaucoup de bruit et de particules. Dois-je porter un masque? Est-ce qu'il serait plus bénéfique pour moi de pédaler ou de prendre le transport en commun?

M. Kaiser - Le transport en commun est une partie hyper importante pour l'amélioration de la qualité de l'air. Les effets bénéfiques de l'activité physique sur la santé sont tellement plus importants que les risques associés à la pollution de l'air pour plusieurs maladies. Oui, on veut diminuer ces polluants-là, mais on ne veut pas décourager les gens à faire de l'activité physique.

7. Un citoyen de Rivière-des-Prairies se plaint des fortes odeurs provenant de l'entreprise SANIMAX. Cet été, l'odeur était tellement forte que ça rendait les enfants malades s'ils jouaient dehors. Considérez-vous les odeurs comme des polluants? Mesurez-vous les odeurs dans les quartiers?

M. Kaiser - On ne considère pas les odeurs parmi les polluants de l'air extérieur, car elles n'ont pas d'impact sur la santé. Par contre, les odeurs peuvent avoir un impact sur la qualité de vie. Il faut travailler afin de réduire cette nuisance dans les quartiers.

M. Dib mentionne que des mesures sont présentement prises dans le secteur avoisinant.

8. Résidant de MHM – secteur Guybourg. Dans ce quartier, il y a beaucoup de bruit, de la pollution et du camionnage. Le citoyen n'est pas du tout d'accord avec l'implantation des stations. Est-ce possible de faire le décompte du camionnage dans son secteur? Pourquoi est-ce si compliqué d'installer des stations pour avoir des données précises?

La réponse a déjà été donnée pour l'installation des stations.

9. Impact du chauffage au bois - Comment appliquez-vous le règlement sur le chauffage au bois?

M. Dib - Le chauffage émet des particules fines, plus petites que le diamètre d'un cheveu. Ça affecte surtout les poumons.

L'hiver dernier, un inspecteur s'est promené dans les rues. Des constats d'infraction ont été donnés, lorsque requis. Il y a un inspecteur pour le territoire de la Ville de Montréal.

M. Kaiser - L'application de ce règlement est un facteur important sur l'émission des particules fines, surtout à l'automne et en hiver. Avant l'implantation du règlement, le chauffage au bois était une source très importante de particules fines. Donc, un impact favorable sur la qualité de l'air est attendu, mais il faut mesurer pour pouvoir le confirmer.

M. Dib - Les particules fines émises par le chauffage au bois représentent environ 39% des émissions globales de particules fines.

10. Résident de Rosemont - En lien avec les infractions de l'entreprise CCR, avez-vous consulté les syndicats sur la collecte de ces informations? Les syndicats peuvent faire de la pression sur les dirigeants de l'entreprise.

M. Dib - Les syndicats ne sont pas consultés. Les inspecteurs visitent les lieux et discutent avec les représentants des industries.

11. Citoyen de Mercier-Est - Le Dr Reeves mentionne qu'en temps de canicules, certaines particules volatiles ont un impact majeur sur la santé. Comment ça peut être comptabilisé?

M. Kaiser - Avec les changements climatiques et le réchauffement de la planète, c'est connu que cela a un impact important dans une ville comme Montréal, en ce qui concerne la pollution. Les niveaux de certains polluants augmentent quand il fait plus chaud.

Changement climatique – gaz à effet de serre

Solution - diminuer les voitures qui circulent

Ilots de chaleur - aménager plus d'espaces d'arbres et de végétation

Tout cela fait partie des analyses que l'on doit prendre en compte pour l'avenir.

ATELIER EN PETITS GROUPES

Suite à l'atelier d'échanges entre les citoyens, voici quelques pistes de solutions qui ont été proposées:

- ⇒ Aménager un grand parc dans l'Est (tout comme cela a été fait dans l'Ouest)
- ⇒ Mettre une pesée pour les camions de SANIMAX du côté de la 7^e Avenue
- ⇒ Avoir des entrepôts réfrigérés quand les camions attendent (Sanimax)
- ⇒ Avoir des camions complètement fermés et étanches (odeurs)
- ⇒ Quelles mesures pourraient être prises par SANIMAX pour améliorer la qualité de l'air et les odeurs
- ⇒ Comment les odeurs peuvent être contrôlées de façon plus stricte
- ⇒ Réduire la pollution par le bruit parce que les camions travaillent 24h/24

- ✓ Avoir une limite pour permettre d'ériger de nouvelles constructions - créer une zone tampon entre les industries et les nouvelles maisons
- ✓ Ilots de grande chaleur - planter plus de zones de verdissement
- ✓ Agir en partenariat avec les industries fautives (ex. : CCR) pour trouver des solutions
- ✓ Problématique avec l'ouverture d'une usine de transformation des déchets compostables. Dans l'est, il y a déjà les raffineries, CCR, le camionnage - il faudrait réfléchir aux impacts sur la qualité de l'air. Tout ceci est une des raisons valables pour déménager.

- Les industries devraient avoir des capteurs de polluants sur place et que l'information soit disponible pour les citoyens, mettre les citoyens au courant lorsqu'il y a un dépassement
- Répartition des stations d'échantillonnages - il en manque, mais les adapter en fonction des industries polluantes
- Zones tampons - mettre plus de zones de verdissement

- En se référant à la Cimenterie Lafarge - il serait peut-être intéressant de créer un comité de citoyens (CCR)
 - Inspection obligatoire pour les voitures de plus de 5 ans
 - On mentionne 8 avis d'infraction pour PAT - il faudrait répartir, détailler (qui a été mis en infraction, la cause, etc...)
 - Documenter le camionnage (beaucoup plus de camions qu'avant)
 - Zones de chaleur - augmenter les espaces verts et avoir plus d'information sur les sites déjà choisis
 - Il y aurait lieu aussi de quantifier les émissions au Port de Montréal (ex. : chargement de pétrole par bateau)
-
- ❖ Végétalisation extrême de l'est de la Ville - obliger les citoyens à avoir un arbre
 - ❖ La rue Notre-Dame est de très mauvaise qualité – la route est à refaire et ça fait des années qu'on nous en parle et rien n'est encore fait
 - ❖ Il devrait y avoir une voie unique pour les camions
 - ❖ Le Port de Montréal devrait contribuer pour améliorer le camionnage - faire un tunnel sous la rue Notre-Dame et faire un boulevard urbain sur la rue Notre-Dame
 - ❖ Qui pollue? Quelle est l'amende à payer ? Il faudrait informer les citoyens
 - ❖ Faire du transport en commun la façon de se véhiculer - Pour cela il faudrait ajouter des autobus, créer un système de transport en commun accueillant et attirant
 - ❖ Projet de tramway dans l'est
-
- ⇒ Usine de biométabolisation - combien de camions passeront par jour?
 - ⇒ Revoir la logistique du Port de Montréal
 - ⇒ Décontaminer les terrains – ça tarde
 - ⇒ Manque d'efficacité pour le transport en commun
 - ⇒ Manque de verdure - encore beaucoup d'ilots de chaleur
 - ⇒ Beaucoup de condos - terrains trop petits – moins de verdure
 - ⇒ Plus de contrôle des véhicules usagés
 - ⇒ Évaluer les bénéfices nets des transports
 - ⇒ Pour les résidents de Contrecoeur - Serait-il possible de savoir d'où proviennent les particules de poussières blanches qui se retrouvent sur leur véhicule?
-
- Contrer l'utilisation des véhicules – favoriser le transport en commun
 - Il faudrait une annonce formelle que les sommes pour le tramway de l'est sont gelées - le projet est seulement à l'étude – c'est trop long
 - Les stations d'échantillonnages sont trop dispersées et il manque de transparence et de communication - une captation à la source serait quelque chose d'important
 - Les fautifs doivent être connus publiquement - ça prit une enquête journalistique pour qu'on sache que ça avait dépassé (CCR)

- ✓ Arsenic dans l'air - CCR double la norme québécoise d'arsenic dans l'air
- ✓ Le service de l'environnement de la Ville devrait obliger Montréal-Est à adopter un règlement pour interdire les foyers à bois sur son territoire
- ✓ Diversifier les industries
- ✓ Intégrer la navette fluviale au réseau de transport en commun
- ✓ Ancienne emprise du CN pourrait être utilisée pour le transport en commun dans l'est de Montréal
- ✓ Donner l'information sur les constats d'infraction émis aux industries
- ✓ Favoriser le développement des toits verts

[En complément aux pistes de solution énoncées verbalement (ci-dessus), consultez le document « résumé des recommandations », lequel compile les suggestions/commentaires laissés sur les feuilles de travail et les questionnaires remis par les citoyens au terme de la soirée.]

MOT DE LA FIN

Monsieur Jean-François Parenteau, maire de Verdun et responsable de l'environnement, est invité à prendre la parole pour le mot de la fin.

Les prochaines années seront cruciales.

Créer des zones tampons afin de préserver la qualité de vie pour l'ensemble des citoyens.

Divulguer une liste des entreprises fautives.

Belle collaboration pour l'ensemble des entreprises.

L'usine de Biométallisation, c'est un geste environnemental majeur.

Des moyens pour contrer les odeurs sont prévus.

*Fin de la rencontre
21h25*